

Demandez...

Le P'tit STAINOIS

Le magazine de la ville d'Étain

N°4

JUILLET
2022



*Bel été
à tous !*

ÉDITO

18 ou 19 juin ?

Le samedi 18 juin, une cérémonie a rendu hommage au général de Gaulle et à son fameux appel à la résistance sur les ondes de la BBC.

Le dimanche 19 juin, une représentante du Rassemblement National était élue dans notre circonscription.

Télescopage des dates, des idées, des mémoires.

Certains oublient, d'autres revisitent notre histoire, l'histoire de l'Europe. Si la très grande majorité des personnes qui sont allées voter n'ont pas connu la guerre, c'est parce que les peuples européens ont passé outre leurs différences et divergences pour un idéal supérieur de stabilité et de paix.

Évidemment la communauté européenne est perfectible et se doit notamment d'améliorer la prise en compte des plus démunis mais ce n'est pas en se repliant sur nous-mêmes que nous trouverons les solutions. Les pires désastres ont eu lieu lorsque certains se sont crus meilleurs que les autres.

La guerre aux portes de l'Europe devrait nous faire réfléchir. Ce n'est que collectivement, tous les pays unis, que nous pourrons faire face à la folle « intervention » russe.

Le Rassemblement National, malgré un nouvel enduit de façade, garde les mêmes fondations que le Front National et, vous l'avez compris, ces idées ne sont pas les miennes.

Ce décalage entre mes convictions et celles d'une majorité (exprimée) de Stainois me questionne mais mon engagement comme celui de l'équipe municipale reste entier.

Comme pour tout un chacun, les hausses des coûts de l'énergie et des matières premières devraient obliger la commune à revoir l'échéancier de certains de ses projets, mais soyez-en certains, nous poursuivons notre travail au bénéfice des habitants.

« C'est toujours sur une démission collective que les tyrans fondent leur puissance » Maurice DRUON

Le Maire, Rémy ANDRIN

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Rémy ANDRIN. Mise en forme : Les 80 degrés. Rédaction : Les 80 degrés, Ludivine PEREYNGNE, Céline COPPEY. Crédits photos : Céline COPPEY, Armée de Terre, Shutterstock. Imprimé par NOVAPRINT à 1 600 ex. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.



Sommaire

Le P'tit STAINOIS / N° 4

-  • 4 • Requalification urbaine
-  • 5 • Affouages
-  • 6 & 7 • Travaux et rappel des règles d'urbanisme
-  • 8 & 9 • Actualité
-  • 10 • 3^{ème} RHC
-  • 11 • Entrepreneuriat féminin
-  • 12 & 13 • Environnement
-  • 14 • Vie associative
-  • 15 • Incivilité
-  • 16 • Portrait

NUMÉROS UTILES

Gendarmerie

3, rue Justin Paul 55400 ÉTAIN

..... ☎ 03 29 87 01 11

Sapeurs Pompiers

26, Avenue De Gaulle 55400 ÉTAIN

..... ☎ 18 (gratuit)

Hôpital Saint Nicolas

2, rue Anthouard 55100 VERDUN

..... ☎ 03 29 83 84 85

La Poste

3, rue Pasteur 55400 ÉTAIN

..... ☎ 36 31

Syndicat Intercommunal des Eaux de Piennes

8, rue du Point du Jour 54490 PIENNES

..... ☎ 03 82 21 00 98

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

24, rue d'Anthouard 55100 VERDUN

..... ☎ 01 84 90 36 46

Caisse d'Allocations Familiales

11, rue Polval 55000 BAR LE DUC

..... ☎ 0 810 255 510

PÔLE EMPLOI

Rue Robert Cotte 55100 VERDUN

..... ☎ 39 49

Fourrière de l'Étang Bleu

Avenue de l'Étang Bleu 55840 THIERVILLE

..... ☎ 03 29 84 21 54

MAIRIE D'ÉTAIN

Place J-Baptiste Rouillon • BP 32 - 55400 ÉTAIN

Tél : 03 29 87 10 35 • Fax : 03 29 87 17 02

mairie@ville-etain.fr

Accueil du public : du LUNDI au JEUDI
de 10h à 12h et de 14h à 17h

VENDREDI de 10h à 12h et de 14h à 16h

SAMEDI de 10h à 12h



En 2022 ...

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Suzanne NOYER, née BERTEAUX

Lucienne VAUTRIN, née BLETNER

Odette BIENAIMÉ, née BOUFFIER

Virginie BOURENS

Francine WEBER, née CAUDIN

Marie-Thérèse FENOT, née CHOPINET

Yvette SAVARD, née DÉROUEL

Marie SCAUSSE, née DESLOGES

Georges FLEURANT

Marcel FRANÇOIS

Jacques GAGNEUX

Geneviève LEVERT, née GIRARD

Geneviève TÊTU, née GROSJEAN

Claude GUÉRY

André JASPARD

Youssef KANOUNE

Jacques KIND

Odette LACROIX

Jean LAMBERT

Jeannine MERCY, née LAMBOTTIN

Yvonne STOFFLET, née LAMPSON

Olga MILLET, née LEGROSSIDIÉ

Robert LEPEZEL

Gabrielle LETURC

Roland LONGUEVILLE

Jean-Louis LOUYOT

Brigitte BOLOGNINI, née MALAISIÉ

Jeanne CUGNET, née MANGEOLLE

Danièle GUIDICI, née MANSUY

Marie VISAT, née PÂTÉ

Paulette LECLERC, née PELARDY

Éliane FLAUM, née PETRI

Yvette HENRY, née ROUYER

Agnès FONTENELLE, née RUSAK

René SAILLET

Georges SAINT-VANNE

Gilbert TAVET

Pierre WEISSLINGER

NAISSANCES

Bienvenue à :

Laure FABE

Armand GOUTELLE

Paul SAUTRÉ

Louanne VIGNAC

Agathe PIERRON

Alexie CIAUX

Léo WEBER

Noah ROUYER

Le centre-ville se transforme

En préparation depuis 2018, les travaux de requalification du centre-ville n'ont débuté que récemment suite aux délais nécessaires pour les sondages archéologiques et la prise en compte des prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France.

Ces aménagements concernent la Place du Bosquet, les rues des Jardins du Conservatoire, François Denis, Justin Paul et du Parc Paul Thierry.

Ils poursuivent 5 enjeux majeurs pour notre commune :

• L'ACCESSIBILITÉ :

Il est impératif de favoriser l'inclusion dans l'espace public en le rendant accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce chantier permettra ainsi de faciliter la mobilité quotidienne de tous les Stainois.

• LA SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS DES PIÉTONS ET CYCLISTES :

Les problématiques environnementales nous invitent de plus en plus à privilégier les mobilités douces. Pour permettre leur développement, les piétons et cyclistes doivent pouvoir se déplacer en toute sécurité. Cela implique notamment des installations dédiées à ces publics.



• ABAISSER LA VITESSE AUTOMOBILE ET ORGANISER LE STATIONNEMENT :

Afin de permettre aux différents types de mobilités de se côtoyer en toute sécurité, des aménagements seront déployés afin de réduire la vitesse des automobiles. Ces choix s'inscrivent également dans la volonté de réduire l'empreinte carbone de notre ville et de participer activement aux défis écologiques dont nous devons nous emparer. Le stationnement sera organisé de façon à fluidifier la circulation.

• ÉVITER LES DÉBORDEMENTS DU RÉSEAU :

Qui dit sécurité routière dit également évacuation la plus rapide possible des eaux de pluie. Les précipitations parfois violentes impliquent en effet un drainage adapté.

• GARDER LA FRAÎCHEUR AVEC DES ESPACES VERTS OMBRAGÉS ET METTRE LA VILLE EN VALEUR :

Un autre impératif écologique consiste à recréer des îlots de verdure dans nos villes qui ont été à certaines époques trop minéralisées. Reverdir, c'est participer à augmenter la surface végétale générale et offrir aux habitants une meilleure qualité de vie, les arbres permettant d'abaisser la température des villes et offrant à l'œil une esthétique agréable. Nous avons la chance d'avoir des arbres anciens déjà présents, dont on a pris soin et qui sont inclus dans le projet.



Assurer l'avenir de la forêt

Nos forêts sont le fruit du travail de plusieurs générations de forestiers. Gérer une forêt, c'est intervenir tout au long de la vie des arbres et assurer leur renouvellement. C'est aussi préserver l'environnement et offrir un lieu de nature aux citoyens.



L'automne 2020 a été marqué par une forte fructification des chênes de notre forêt communale. Cette forte glandée a permis d'entamer le **renouvellement des peuplements vieillissants** de certaines parcelles. Afin d'apporter un maximum de lumière au sol, pour favoriser la germination des glands, les affouagistes ont prélevé sur ces parcelles les tiges de charmes.

Dans le même objectif d'apporter de la lumière aux jeunes semis de chênes, la première coupe de régénération a eu lieu cet été, permettant ainsi à la forêt de se renouveler. Couper des arbres mûrs apporte de la lumière au sol, **ce qui favorise l'installation et la croissance des petits semis naturels** qu'ils auront donnés avant d'être récoltés. L'avenir de la forêt est ainsi assuré !

Ces coupes de régénération permettent aussi de récolter les arbres de gros diamètre lorsqu'ils arrivent à maturité (à partir de 150 ans pour un chêne par exemple). Ils peuvent alors être sciés, transformés, en vue de leur utilisation dans notre quotidien pour la construction, la menuiserie, l'ébénisterie, etc.

La coupe de régénération n'est pas synonyme de disparition du milieu naturel, bien au contraire ! En termes de biodiversité, **elle crée des lisières et des milieux ouverts qui sont favorables à différentes végétations et à différentes espèces d'insectes ou d'oiseaux.**

90% de la diversité de la flore en forêt se retrouve dans les zones ouvertes ! Par ailleurs, tous les gros bois ne sont pas récoltés, certains sont conservés pour la biodiversité.



Le saviez-vous ?

Les chênes ne fructifient pas tous les ans. Ils produisent des glands tous les 2 à 3 ans en moyenne, mais parfois seulement tous les 10 à 20 ans !

C'est pourquoi les glandées sont aussi attendues et précieuses. En forêt communale d'Étain, **plusieurs parcelles comportant de très beaux chênes sessiles sont classées pour la récolte de glands.**

Ainsi en octobre 2020, ce sont **près de 1 900 kg de glands qui ont été ramassés** par l'ACSI, sous la supervision de l'ONF. Les glands ainsi récoltés ont ensuite été amenés à la Sécherie de la Joux (dans le Jura) pour être conditionnés, puis envoyés vers différentes pépinières **où ils ont été semés pour produire environ 160 000 jeunes plants de chênes.**

Ces plants vont ainsi permettre de reboiser environ 100 hectares (l'équivalent de 100 terrains de foot). De petits chênes « stainois » vont ainsi assurer la relève dans d'autres forêts de l'Est de la France !



L'autorisation d'urbanisme :

un préalable indispensable à tous travaux !



Nous vous rappelons que tout projet de travaux (construction, amélioration, destruction...) doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la mairie. Une **autorisation d'urbanisme** est un document délivré

par la mairie sur instruction de la Direction Départementale des Territoires pour valider la conformité d'un projet aux règles d'urbanisme en vigueur.

En fonction du type de projet et du lieu, il convient de déposer une **demande de permis** (permis de construire, d'aménager...) ou une **déclaration préalable de travaux**.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain accueillant le projet ou obtenir des renseignements sur la faisabilité des travaux.

Voici les principaux types d'autorisations :

- **DÉCLARATION PRÉALABLE** pour les petits travaux et construction de moins de 20m² (abris de jardin, clôture, réfection de toiture, changement de menuiseries, etc.).
- **PERMIS DE CONSTRUIRE** pour les travaux de grande ampleur et abris de plus de 20m² (maison, garage, agrandissement).
- **PERMIS DE DÉMOLIR** pour la démolition partielle ou complète d'un bâtiment.

Toute demande devra être déposée en mairie avant la réalisation des travaux. Ceux-ci ne pourront démarrer qu'après réception de la décision valant autorisation de les réaliser.

Plus d'informations sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



Les réseaux bientôt cartographiés



Conformément à la réglementation, nous allons procéder au géoréférencement et à la cartographie de nos réseaux enterrés. Pour ce faire, la société Géo Detect de Briey a commencé la géo-détection le 20 juin dernier, pour une opération prévue sur 5 semaines. Les informations seront ensuite intégrées dans un système d'information géographique (SIG) qui sera consultable par tous grâce à une application. Cela permettra en particulier de répondre aux entreprises et concessionnaires projetant des travaux sur le territoire communal.

Réduire les dépenses d'énergie

Afin d'anticiper de futures hausses du prix de l'électricité, la commune réfléchit à remplacer l'éclairage public actuel par des ampoules à LED.



Au préalable, un diagnostic est nécessaire pour chaque point lumineux et armoire de commande, ce dernier a été confié au bureau d'étude Technique-Conseil pour un montant de 2 500 €.

La FUCLEM (Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Électrification en Meuse) nous aide à 60 %.

Des trottoirs accessibles



Afin d'améliorer l'accessibilité du quartier des Clairs Chênes, la commune lance des travaux de rénovation des trottoirs, en Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (MOD). La MOD permet notamment de réaliser des économies d'échelle, le chantier étant géré par la Codecom.

Le quartier des Clairs Chênes sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite avant la fin de l'année.

Sont également prévues des réparations localisées de revêtement et bordures de trottoirs.

Végétaliser le cimetière

pour en faciliter l'accès



Actuellement, le cimetière est quasi totalement inaccessible aux personnes à mobilité réduite du fait de la couche de gravier qui recouvre son sol. Ce choix des graviers est commun à la majorité des cimetières mais il est bloquant pour les personnes à mobilité réduite.

Ce type de revêtement est également à l'origine d'autres désagréments : une absence totale de biodiversité avec un sol exclusivement minéral, des dépenses de main d'œuvre conséquentes pour l'entretien du cimetière, et la pousse de mauvaises herbes à la moindre averse.

La commune a recruté le bureau d'étude FREDON Grand Est pour changer l'intégralité de ce revêtement et le remplacer par des végétaux.

Cette végétalisation permettra à la fois **d'apporter un aspect paysager au cimetière** et de réduire la tonte à une par an, **tout en facilitant l'accès au cimetière pour tous.**

Les espaces inter-tombes seront garnis de plantes grasses simples d'entretien et résistantes au gel. Dans les espaces libres, une variété d'arbres, de haies et de végétaux mellifères couvre-sols seront plantés, **favorisant ainsi la présence d'oiseaux et d'insectes et la création de zones ombragées.**

Le projet prévoit également des points d'eau destinés aux oiseaux, des nichoirs ainsi que des hôtels à insectes.

Un chantier qui combine à la fois **accessibilité et biodiversité** et qui s'inscrit pleinement dans notre volonté d'inviter la nature autant que possible dans notre commune !





Des fleurs
pour les mamans

Le dimanche 29 mai, les mamans d'Étain ont été invitées à partager un vin d'honneur à la mairie à l'occasion de la fête des mères. Chacune a reçu une rose et tous ont profité d'un concert de l'Harmonie Stainoise. L'équipe municipale a également rendu visite à nos anciens de l'EHPAD pour une distribution de roses ainsi qu'au personnel soignant féminin.

Au total, ce sont près de 300 fleurs qui ont été offertes !



Un service d'aide pour les personnes vulnérables

Depuis la canicule de 2003, les communes ont pour obligation de tenir un registre des personnes vulnérables.

Ce registre a pour objectif de repérer les personnes à risque en cas d'alerte (canicule, grand froid...) pour pouvoir les contacter aisément et leur venir en aide au besoin.

Sont concernées : les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et résidant à domicile, les personnes en situation de handicap ou souffrant d'un problème de santé.

L'inscription n'est pas obligatoire et les inscrits peuvent modifier ou supprimer leurs données à tout moment, conformément au Règlement Européen pour la Protection des Données (RGPD).

**Pour vous y inscrire ou inscrire un proche, nous vous invitons à compléter le formulaire d'inscription au registre des personnes vulnérables, disponible en mairie. Il peut aussi vous être envoyé par courrier et est téléchargeable sur www.ville-etain.fr
Contact : 03 29 87 10 35.**

GUÉRIR GRÂCE AU MAGNÉTISME

Kathleen BIANCALANA, praticienne en magnétisme, a débuté son activité le 12 janvier dernier. Elle se déplace à domicile en attendant

de pouvoir accueillir ses patients dans son cabinet situé au 43 route de Damvillers à Étain. Le magnétisme permet de soulager entre autres les douleurs musculaires, nerveuses, sciatiques, les maladies de peau, les chocs émotionnels, la fatigue, l'anxiété ou encore les brûlures.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
OU DEMANDE DE RDV :
www.kbmagnetisme.com
Tél. 07 65 57 13 09

Les Aides Numériques du Pays d'Étain

Avoir un ordinateur ou une tablette, c'est bien. Savoir s'en servir, c'est mieux ! Des aides existent au Pays d'Étain pour vous permettre de vous en sortir avec le numérique, **gratuitement**

Une **CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE** vous apprend à :

- Naviguer sur internet
- Utiliser votre ordinateur, smartphone ou tablette
- Rendre votre matériel utile dans la vie de tous les jours, etc. Elle peut répondre à vos questions !

Des ateliers et rendez-vous individuels sont possibles !
Pour vous inscrire ou avoir des informations, il suffit de contacter le 03 29.67.86.08 ou d'écrire à numerique@pays-etain.fr.
Ce service entièrement gratuit vous est offert par la Communauté de Communes du Pays d'Étain.
Les ateliers et rendez-vous individuels reprendront à la rentrée.



Pour que jardinage rime avec respect du voisinage !



L'été est là et les nuisances sonores qui y sont associées aussi... Pour que chacun puisse profiter de l'extérieur en toute tranquillité, nous vous rappelons que les travaux de jardinage et bricolage (tondeuse, motoculteurs, débroussailleuse, perceuses, etc.) sont autorisés aux horaires suivants :

- **DU LUNDI AU VENDREDI de 8h à 12h et de 14h à 20h.**
- **LES SAMEDIS de 9h à 12h et de 14h à 19h.**
- **LES DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS de 10h à 12h.**

En dehors de ces horaires, tout bruit de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé est interdit, de jour comme de nuit.

Stop aux feux de végétaux

Pour rappel, afin d'en éviter la propagation et pour la sécurité de tous, les feux de déchets végétaux sont interdits pour les particuliers. Les déchets de tonte, feuilles mortes, taille d'arbres ou d'arbustes sont compostables et à ce titre, doivent être déposés en déchetterie ou compostés à domicile. Le non-respect de l'interdiction de brûlage des déchets végétaux est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.



LE NH90 CAIMAN
EST UN
HÉLICOPTÈRE
BITURBINE DE
MANŒUVRE ET
D'ASSAUT.

- MASSE MAX. : 10 600 KG
- VITESSE MAX. : 300 KM/H
- AUTONOMIE : 3100
- TRANSPORT : 1600KG OU
13 HOMMES EN SOUTÈ
- Puissance : 2 x 2500 cv



LE NH-90 CAIMAN EST ARRIVE A ETAIN

Armée de
terre / 3ème
RHC

Photographies

Bourgon
Mickaël

Rédaction



Bienvenue à RedBull, plus jeune recrue du régiment. Il rejoint 17 camarades malinois au peloton cynotechnique du 3ème RHC



Le grand 3 se mobilise pour soutenir les blessés de l'armée de terre.

3 hélicoptères NH-90 Caiman sont déjà arrivés à la base Étienne Mantoux en ce début d'année et seront rejoints à terme par 15 autres appareils.

FLORENCE PARLY, Ministre des armées en visite

Lundi 07 mars à Étain aux côtés de Pascale TRIMBACH - Préfet de la Meuse, Franck MENONVILLE - Sénateur de la Meuse, Jérôme DUMONT - Président du département, la ministre des Armées Florence PARLY confirme les 10 années de transformation profonde ayant commencé au 3ème RHC. Un investissement majeur du Ministère des Armées avec des travaux de grandes ampleurs sur les infrastructures, les aéronefs et sur les logements pour accueillir les familles.



Devenir militaire au sein du grand 3 ?

Le militaire de rang suit une formation générale initiale puis intègre son escadrille.

Le sous-officier passe 8 mois en école en tronc commun puis se spécialise avant de prendre ses fonctions au régiment.

L'officier sous-contrat pilote effectue 14 semaines de formation stage à Saint-Cyr Coëtquidan (56) puis passe le brevet de pilote à Dax avant de se spécialiser sur un appareil et au vol de combat sur un système d'arme au Cannet-des-Maures (83). Il rejoint ensuite le régiment. (3 ans de formation)

Vous êtes intéressé ? Contactez le CIRFA de Metz au 03.87.15.58.17

Elles osent !

À Étain, elles sont plusieurs à avoir écouté leur instinct et à avoir fait fi des difficultés pour apporter un élan de nouveauté dans le centre-bourg et dans leur vie. Nous vous proposons de découvrir 3 portraits d'entrepreneuses.

Evie RAES, Mod'Est : « Faire bouger Étain »

Evie RAES est uneoureuse de la mode : « tout ce qu'il y a dans la garde-robe d'une femme, j'essaie de l'avoir dans la boutique. Prêt-à-porter, bijoux, accessoires, bougies... Et tout cela en restant à des prix modestes, comme l'indique le nom de la boutique ! ». Ouvrir son commerce à Étain était pour elle une évidence : « j'habite ici depuis toujours et j'avais aussi envie de participer à redynamiser la ville, y ramener de la vie ».

Pour créer son entreprise, elle a choisi de se faire accompagner : « j'ai été suivie par le Pôle entrepreneurial d'Étain pour les premières démarches : étude de marché, business plan, etc. Je voulais partir avec des bases solides, même s'il y a toujours un risque ». Et aujourd'hui, elle ne regrette rien. Bien au contraire : « même s'il y a eu des freins par moment, finalement j'ai écouté mon instinct et en 1 mois la boutique était ouverte ! ».



➔ Mod'est, 18 rue de Metz à Étain.



Danielle LIMPAS, La Rose Bleue : « Je souhaite apporter Noël tous les jours aux personnes qui passent ma porte »

C'est l'amour des plantes et l'envie de faire plaisir aux autres qui l'ont amenée là où elle est aujourd'hui. « je souhaite apporter Noël tous les jours aux personnes qui passent ma porte », indique Danielle LIMPAS. Après avoir travaillé sur divers postes en usine ou en tant que chauffeur, elle a souhaité reprendre sa vie en main après un burn-out. Aujourd'hui, elle laisse éclater sa créativité dans ses créations : « je fais par exemple de la création 3D, des créations florales un peu hors normes, tout en faisant du classique aussi. J'ai d'ailleurs déposé des brevets pour protéger mes créations ». Lancer son affaire n'a pas été de tout repos : « cela se prépare énormément à l'avance, il y a un business plan et des études à faire, c'est de l'apprentissage tous les jours ».

➔ La Rose Bleue, 9 Rue Raymond Poincaré à Étain.

Cindy BLOND, Aux Fleurs de Cindy :

« Le secret c'est d'y croire »

Cindy BLOND, gérante d'« Aux Fleurs de Cindy », est passionnée par le monde végétal depuis toujours. Fleuriste depuis ses 15 ans, cela a été pour elle une évidence de créer sa propre boutique quand l'occasion s'est présentée, en janvier 2021. Si les fleurs sont sa passion, elle a également à cœur de la transmettre, par le biais d'ateliers notamment : « une fois par mois je fais des ateliers avec les enfants de l'IME. Par la suite, je pense accueillir des groupes d'enfants pour les anniversaires ».

Si elle avait un conseil à donner aux femmes qui souhaitent se lancer : « je dirais que le secret, c'est d'y croire. Pourtant, je suis quelqu'un de frileuse, je suis prudente, mais si on croit en son projet c'est déjà un énorme atout. Et je me dis que j'ai bien fait, même si c'est beaucoup de travail et d'investissement ».

➔ Aux Fleurs de Cindy, 8 rue de Metz à Étain.



La richesse de la biodiversité stainoise

Depuis 2 ans, une étude est menée en collaboration avec le CPIE de Meuse afin de répertorier les points importants constituant la richesse et la spécificité du territoire. Cette étude permettra à terme de cartographier le territoire et de mettre en avant les sites qui doivent être protégés pour en préserver les écosystèmes et la biodiversité.

Permettre aux territoires de **retrouver toute leur richesse en termes de biodiversité** : tel est l'objectif de l'Atlas de la Biodiversité. Ce projet, porté par notre commune, est axé pour Étain sur 4 grandes familles du vivant : les amphibiens, la flore, les papillons et les oiseaux.

Des séances ont déjà eu lieu, avec la participation des habitants, afin de sensibiliser le plus grand nombre aux espèces qui constituent notre environnement et que nous connaissons finalement peu : batraciens, libellules, etc. L'occasion pour petits et grands de découvrir des anecdotes passionnantes !

Si l'Atlas de la Biodiversité comprend un volet de suivi par des experts écologues qui réalisent des relevés sur la commune d'Étain, il inclut également **un volet participatif pour les habitants et les scolaires.**

Un outil à la prise de décision

Dès l'an prochain, les Stainois auront ainsi l'opportunité de s'impliquer pleinement et activement dans cette démarche en devenant eux-mêmes des « détectives de la nature » : observations et notes sur diverses espèces seront de mise. De quoi de nouveau faire de belles découvertes ! C'est aussi une façon de faire de chacun **une sentinelle de la nature qui nous entoure.** Le CPIE fournit à cet effet les fiches d'inventaire pour guider les observateurs et leur donner des repères pour l'identification des plantes et des différentes espèces animales.

Cette démarche inclut également **un volet pédagogique important** : cette année le collège et les classes de maternelle ont réalisé diverses activités de sensibilisation avec le CPIE. L'an prochain, ce sera le tour de l'école élémentaire.

À terme, l'Atlas de la Biodiversité permettra d'avoir une **cartographie précise des espèces sensibles sur le territoire et des zones à protéger ou réaménager.** Il se veut un outil pour aider à la prise de décision, notamment dans les projets d'urbanisme (création de zones commerciales, etc.), afin que les paramètres et enjeux naturels soient davantage pris en compte. **L'objectif est de reconnecter entre eux des réservoirs de biodiversité** qui en l'état actuel, présentent un risque de déclin des espèces. Cet atlas de la biodiversité, financé par l'Office Français pour la Biodiversité (OFB), est le premier réalisé en Meuse. Il fera l'objet d'une exposition et d'un livret explicatif à destination de tous.



POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR CE PROJET :

- abc.etain@cpie-meuse.fr
- <https://www.undragon.org/projet/>
- <https://www.vigienature.fr/fr/flore/sauvages-de-ma-rue>

Rendre à la rivière *son aspect d'origine*

Dans le cadre de la compétence Gemapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) porté par la Communauté de Communes, il a été décidé de détruire complètement le site de baignade d'Étain, celui-ci posant divers problèmes pour la faune et la flore. Les méandres de la rivière viennent d'être recréés ; le chantier vient d'être réceptionné.



Un chemin sera également aménagé afin que les promeneurs puissent remonter son cours et profiter de ce site naturel. Le parcours sera par ailleurs agrémenté de panneaux historiques et explicatifs, notamment sur l'évolution du site et la faune et la flore du cours d'eau.

Ce site sera prochainement classé ENS (Espace Naturel Sensible) par le Département de la Meuse. La politique « Espaces Naturels Sensibles » est financée par la part départementale de la taxe d'aménagement. Elle a pour double objectif la préservation de la biodiversité et l'ouverture au public de sites dont la forte valeur patrimoniale naturelle et paysagère est reconnue.



Les associations en fête dans les rues d'Étain

Le 3 juillet dernier, sous un soleil radieux et un ciel bleu azur, la Fête de la Gare s'est associée cette année avec le Forum des Associations. Grâce aux animations musicales menées par l'Harmonie Stainoise et aux associations du territoire, l'événement fut une belle réussite. Elle a accueilli nombre de visiteurs pour découvrir les associations locales, se restaurer grâce aux bénévoles qui avaient préparé les festivités. Ce fut l'occasion pour Aline LEMAIRE, Adjointe aux Associations, et Charlène HENRY Conseillère Municipale et Vice-Présidente à la Culture de la Codecom, de remettre les médailles aux sportifs qui ont marqué l'année écoulée.



Des membres du RASS, de l'USEB, de l'Avant-Garde Stainoise et du judo se sont vus récompenser d'une médaille. Certains JSP qui ne pouvaient être présents le seront par la suite. La médaille de la Ville a également été remise à Olivier GHISU qui a emmené le sport à son plus haut niveau à Étain.

Jeux pour les enfants, chasse aux galets, jeunes musiciens talentueux d'un groupe de rap local, ont permis de se réunir dans un bel esprit de partage et de fête. La formule est à améliorer pour l'année prochaine en concertation avec toutes les associations du territoire.





**TANT QUE VOTRE
ANIMAL N'AURA
PAS DE MAIN,
VOUS
DEVREZ RAMASSER
POUR LUI !**



**L'AMENDE POUR DÉJECTION CANINE
EST FIXÉE À 35 EUROS !**

Olivier GHISU

« C'est un meneur d'hommes »

Sportif et homme de cœur, Olivier GHISU est engagé auprès des jeunes depuis de nombreuses années. Après avoir entraîné entre autres les équipes d'Étain, il sera l'an prochain entraîneur au FC Metz : un Graal pour celui qui porte depuis toujours les valeurs du sport ! Portrait de ce Stainois d'adoption.



Olivier GHISU ne se contente pas de vivre sa passion, il a également à cœur de la transmettre ! Footballeur et handballeur depuis son plus jeune âge, ce Stainois d'adoption a eu très rapidement envie de mener des équipes.

« C'est un meneur d'hommes, il aime galvaniser ses troupes avant un match ! Ses discours sont fédérateurs. Partout où il est passé, c'est un peu sa marque de fabrique », explique Pierre-Aloïs BEAUCHET, un de ses anciens joueurs.

« Cela dépasse même le sport dans le sens où parfois il laisse le foot de côté pour s'axer sur le côté mental, le fait de mettre du cœur dans ce qu'on fait » ajoute le jeune homme, qui reprendra bientôt en partie la suite d'Olivier. Car d'ici la rentrée ce dernier rejoindra le FC Metz, dont il devient l'entraîneur ! Une fierté pour le sportif et un accomplissement pour ce passionné qui a toujours fait en sorte d'améliorer sa pratique en même temps qu'il emmenait ses équipes plus haut.

« C'est ce qui l'a toujours motivé et fait rêver, pouvoir entraîner dans un club comme le FC Metz. L'an dernier, il a passé le brevet d'entraîneur de foot pour pouvoir continuer d'entraîner Étain, qui venait de passer à un niveau supérieur. Il a toujours en tête de continuer d'évoluer et de s'améliorer », indique Lydia ZULLO, sa compagne et maman de ses trois enfants, Kiara 14 ans, Élixa 11 ans et Diego 10 ans.

Futur entraîneur du FC METZ

Le parcours sportif d'Olivier prouve d'ailleurs son engagement et sa persévérance : footballeur à Marienau puis à Forbach, il fait en parallèle partie de l'équipe de France

« C'est quelqu'un qui a du cœur, un vrai altruiste. Il est réservé mais très ouvert aux autres »

Pierre-Aloïs BEAUCHET

de futsal* avec laquelle il participe aux championnats de France. Rapidement, il devient aussi entraîneur de handball, qu'il continue de pratiquer en tant que joueur. En 2011-2012, il atteindra les quarts de finale des championnats de France de handball moins de 18 ans avec son équipe.

Le sport c'est aussi une histoire de famille : côté hand, Olivier entraîne depuis 4 ans sa fille, Kiara, qui a participé cette année aux championnats de France de handball pour les moins de 16 ans élite. Côté football, son neveu est déjà semi-pro au FC Metz. La relève est donc assurée !

Si le sport est sa passion depuis toujours, Olivier met également beaucoup de cœur dans son métier d'éducateur sportif, qu'il exerce à l'IME de Thierville. Olivier GHISU laissera de grands et beaux souvenirs dans le cœur des Stainois ! Nous lui souhaitons toujours autant de passion et de succès dans ses nouvelles aventures !

* football en salle